

9  
e

Notice à l'intention du Chef du Département.

Le dimanche 27 novembre 1949, différentes personnalités réunies à l'Hôtel Bristol à Berne fondèrent le Comité national suisse pour la coopération européenne.

La réunion était présidée par M. le Juge fédéral Bolla, on y voyait aussi MM. les Conseillers nationaux Oprecht, Pini, Bringolf, et Melle Hersch, MM. de Salis, von Schenk, Charly Clerc, le Dr Fuchs, le Professeur Keller, M. Pellegrini, M. de Rougemont, M. Doka, le Professeur Privat, ainsi que des membres de l'Europa-Union (Union européenne).

Le but de la réunion était d'examiner, d'amender, puis d'adopter un projet de statuts, élaboré par un bureau provisoire constitué le 10 juin 1949 à Olten et présidé par M. Bolla, puis, ces statuts adoptés, de créer la nouvelle association en élisant son bureau. Deux exposés de MM. Doka et de Rougemont sur l'Assemblée consultative de Strasbourg et la première session du Conseil européen ne purent être faits, la discussion des statuts ayant pris trop de temps.

Les débats furent en effet longs, parfois confus et presque toujours assez vifs. Ils portèrent tout d'abord sur le nom de la nouvelle association qui fut finalement proposé par M. Oprecht et amendé par M. von Schenk et qui représente le moyen terme entre les deux tendances en présence. Les partisans d'une union européenne rapide et d'une collaboration immédiate de la Suisse voulaient fonder un "Conseil suisse pour le mouvement européen". Les personnes qui portaient à ces questions un intérêt moins considérable et surtout les représentants des partis (ce sont ceux du parti socialiste qui ont pris la parole) s'estimant responsables des électeurs qu'ils représentent et pensant que beaucoup de prudence est nécessaire lorsqu'on a la responsabilité de la chose publique, ne voulaient pas se rattacher au Mouvement européen, mais créer plutôt une organisation qui favorise la diffusion de l'idée d'une union européenne.

Il leur fut répondu que ce n'était point là le but de la nouvelle association qui devait d'un côté réunir des membres collectifs et certaines personnalités, tandis que de l'autre elle avait pour but de représenter vis-à-vis de l'étranger toutes les tendances suisses favorables à l'union européenne.

C'est ainsi que finalement le titre "Comité national suisse pour la coopération européenne" fut adopté et que rien dans les statuts ne lie irrémédiablement ce comité au Mouvement européen. Cependant, dès que les statuts eurent été adoptés



après quelques modifications longuement discutées, la résolution suivante fut votée:

"Le Comité national suisse pour la coopération européenne décide de se rattacher au Mouvement européen et se déclare prêt à assumer les fonctions que remplissent dans les autres Etats les Conseils nationaux du Mouvement européen",

ce qui est un acte de candidature, mais comme ceci ne revêt que la forme d'une résolution, il reste théoriquement possible au Comité national suisse de survivre à un échec du Mouvement européen et de se rattacher à une autre organisation internationale favorisant l'unification de l'Europe.

Ces divergences de vue et la solution qui fut adoptée résument tout le travail fait dimanche. Les membres de l'Europa-Union, partisans d'une fédération européenne et qui depuis longtemps sont les pionniers de cette idée en Suisse, se montrèrent parfois fort déçus des précautions que l'on prenait. Il est évident que le nouveau Comité national ne va pas aussi loin qu'ils auraient voulu. Mais si la formule finalement adoptée permet aux grands partis politiques, aux organisations de l'économie privée, aux coopératives et aux syndicats de devenir membres collectifs du Comité national, il n'est pas impossible que l'idée d'une union européenne fasse en Suisse les progrès rapides et de grande envergure que l'Europa-Union s'était révélée incapable de susciter.

Il reste encore à dire quelle est la composition prévue des organes du nouveau Comité national. Il y aura un bureau dont le président a été trouvé en M. de Salis, personnalité impartiale qui depuis longtemps s'occupe d'union européenne et qui inspire confiance à tous. M. Bolla qui n'a pas voulu accepter la présidence sera membre du bureau qui comportera en plus un représentant de chacun des quatre principaux partis politiques (MM. Doka, Pini, Oprecht et Feldmann) ainsi qu'un membre de l'Europa-Union, qui sera probablement son président M. Bauer. L'absence de Romands que ne saurait malgré tout compenser entièrement la présence de deux Tessinois devra être prise en considération lorsque l'exécutif sera constitué. Il est prévu que le Professeur Portmann de Bâle et M. Denis de Rougemont en feront partie et que les organisations suivantes y enverraient un représentant: parti libéral, Landesring, parti catholique-conservateur, parti socialiste, parti radical; Vorort, Association suisse des producteurs (?), Union suisse des coopératives de consommation, Union syndicale suisse, Association des fonctionnaires, Union suisse des paysans, l'Union des femmes.

La désignation définitive des personnes qui siégeront au bureau et à l'exécutif ne pourra être faite qu'après l'adhésion des membres collectifs. Il est prévu que les membres du bureau s'emploieront pour que ces représentants soient des personnes

qui s'intéressent spécialement à l'union de l'Europe tout en étant particulièrement représentatives de leur parti ou de l'organisation qui les nomme. L'Assemblée générale aurait toujours la faculté (assez théorique) de ne pas élire les candidats qui lui paraîtraient ne pas remplir ces conditions.

Le 30 novembre 1949.

p. Micheli.